



*DECISION DU PRESIDENT
DP2019-09 Renouvellement adhesion CAUE47*

*Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2018-13 du 28 juin 2018 portant délégations de compétences au Président,
Vu la décision n°DP2018-09 portant adhésion du SMICTOM LGB au CAUE47,*

Pour l'année 2019, et compte tenu de la qualité des conseils et de l'expertise mise à disposition par le CAUE47 au profit de ses adhérents, l'adhésion est renouvelée pour l'année 2019.

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide de renouveler l'adhésion du SMICTOM LGB au CAUE47 ;

ARTICLE 2 : Précise que le montant de la cotisation pour l'année 2019 est de 1500€.

A Aiguillon, le 17/06/2019,

Le Président,

Alain LORENZELLI